



Lezennes
Cité de la Pierre

le dossier

Habiter à Lezennes

Page 6

une ville
à vivre

Page 4

demandez le
programme !

Page 8

ils font
la ville

Page 10

prévention
des risques
majeurs

Page 12

édito du maire



Didier DUFOUR
Maire de Lezennes

Le logement est au cœur des préoccupations de tous aux différentes étapes de la vie : location privée, sociale, première accession, deuxième accession, logement adapté. En regard de ces besoins, les politiques nationales sont clairement insuffisantes pour résoudre la pénurie de logement accessible. Plus globalement, la crise immobilière du secteur privé se traduit par un marché assez figé dans l'attente de baisse de taux voire d'une détente sur les prix.

Que peut faire la commune dans un tel contexte ? Nous avons un rôle à jouer pour orienter le mieux possible vers le logement social accessibles celles et ceux qui peuvent y prétendre. Nous avons aussi un rôle dans le domaine de l'urbanisme pour autoriser, sur la base des règles d'urbanisme, les travaux d'extension, les nouvelles constructions.

Nous avons besoin de logements à Lezennes pour maintenir une population diverse et notre devoir est d'y contribuer à notre mesure avec notre volonté d'un développement urbain maîtrisé. Dans ce dossier, vous pourrez découvrir les actions pour accompagner le parcours logement, en lien avec Ludovic Chrétien et le Centre Communal d'Action Sociale. Je les remercie pour l'écoute et l'accompagnement offerts aux habitants en fonction de leur situation.

La ville en mouvement retrace la vie et l'évolution dans les différents types de services rendus à la population en y incluant tout ce qui se rapporte au soin, au secteur médical. Je salue chaleureusement ceux qui cessent leur activité pour une retraite méritée et nous accueillons avec plaisir celles et ceux qui arrivent pour prendre la relève.

Didier DUFOUR
Maire de Lezennes

expression d'un conseiller municipal



Ludovic CHRÉTIEN
Conseiller délégué au logement, au handicap et à l'accessibilité

Ludovic Chrétien est conseiller municipal depuis 2021 à Lezennes. Il a derrière lui une carrière professionnelle de plus de vingt ans dans la gestion de patrimoine dans le secteur privé et dans la gestion commerciale chez un bailleur social. Il exerce aujourd'hui en tant que gestionnaire de patrimoine à la ville de Lille.

Quelle est la spécificité de Lezennes en termes de logement social ?

LC - Lezennes est un gros village de 3.000 habitants, et n'est pas soumise à l'obligation de proposer 25% de logements sociaux sur son territoire (cette obligation issue de la loi SRU s'impose aux villes de plus de 3.500 habitants). Pour autant, les bailleurs s'attachent à proposer aux ménages modestes un accès à ces logements à loyer modéré. Aujourd'hui, le parc social représente environ 10% des logements lezennois, soit environ 140 logements. Il existe des logements pour les ménages avec enfants, les couples, les personnes seules et les aînés qui représentent une part importante du parc.

Et dans l'avenir ?

Environ 240 familles sont en attente pour venir s'installer sur notre commune. Ces foyers ont des profils variés, de tous âges, tous revenus et toutes compositions familiales. Pour répondre au moins en partie à cette demande, si un promoteur souhaite aujourd'hui construire à Lezennes, il doit

intégrer au moins 30% de logements sociaux dans son programme. Par ailleurs, une réflexion est en cours pour proposer des logements sociaux pour des personnes en situation de fragilité psychique.

Les lezennois peuvent venir vous rencontrer ?

Bien sûr ! Je tiens une permanence tous les mois à la mairie. On peut venir me voir pour faire le point sur un dossier de demande de logement par exemple. Je peux également être l'intermédiaire avec les bailleurs sociaux pour des problèmes techniques rencontrés dans les logements et les parties communes lorsque je suis alerté par les locataires.

Je suis heureux de pouvoir mettre mon expérience professionnelle au profit de l'intérêt général des lezennois. Le logement est important dans la vie du citoyen. Il permet d'être à l'abri, d'avoir une adresse, de fonder une famille, d'élever ses enfants. J'aime cette citation de l'Abbé Pierre : *"Gouverner, c'est d'abord loger son peuple"*.

la ville en mouvement



Friterie Yolo

Après le départ de "Monsieur Falafel", la friterie Yolo s'est installée à Lezennes pour le plus grand bonheur des gourmands. Avec ses frites croustillantes et sa gamme de plats faits maison, elle ravit les papilles des habitants !

Horaires d'ouverture

Mardi au vendredi
11:00 - 14:00 et 18:00 - 22:30
Samedi et dimanche
11:00 - 14:30 et 18:00 - 22:30
Fermé le lundi

Friterie Yolo
14, rue Gambetta
03 62 28 50 87

friterie-yolo-lezennes.eatbu.com



Les Belettes

Lauréates de l'appel à candidatures lancé dans le cadre du dispositif *Ma boutique à l'essai*, **Margaux et Julie, alias Les Belettes**, vous proposent un service de restauration à emporter ainsi que des plats traiteur, concoctés à partir de produits locaux et frais issus de partenaires artisans des Hauts-de-France.

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi
11:30 - 14:00 et 16:30 - 19:00
Samedi
10:00 - 13:00
Fermé le dimanche

Les Belettes
37 B, rue Gambetta
07 81 46 66 53

lesbelettes-food.fr

[f @lesbelettesfoodgourmande](https://www.facebook.com/lesbelettesfoodgourmande)
[i @lesbelettes.foodgourmande](https://www.instagram.com/lesbelettes.foodgourmande)



Le Corner

L'établissement a été repris en septembre 2023 par **Michaël et Éric**. Vous pourrez y déjeuner, boire un verre en terrasse ou encore profiter de belles soirées conviviales entre amis ou en famille.

Horaires d'ouverture

Lundi et mardi
11:30 - 14:30
Jeudi
11:30 - 14:30 et 18:30 - 00:00
Mercredi, vendredi et samedi
11:30 - 00H (02:00 le samedi)
Fermé le dimanche

Le Corner
1, rue Faidherbe
06 64 61 27 37
[f @lecornerlezennes](https://www.facebook.com/lecornerlezennes)
[i @restaurant_le_corner_lezennes](https://www.instagram.com/restaurant_le_corner_lezennes)

Cabinet médical

À la suite des départs en retraite des docteurs Schouteeten et Haquin, le **cabinet médical est repris par le docteur Gontier**. Des travaux d'aménagement sont prévus, pour une **ouverture effective le 1er octobre 2024**. Le numéro de téléphone du cabinet reste inchangé : 03 20 47 01 21. Les patients peuvent dès à présent appeler ce numéro pour avoir rendez-vous à partir d'octobre (laissez un message sur le répondeur).

En attendant, le docteur Gontier peut recevoir les patients à son ancien cabinet à Hallennes Lez Haubourdin (vous pouvez prendre rendez-vous au 03 20 08 82 69).

Cabinet médical
9 bis, rue Faidherbe
03 20 47 01 21



une ville à vivre



Les Foulées d'Isidore | 14 avril 2024



Repas des aînés | 11 février 2024



Tournoi Badzen | 10 mars 2024



Ciné-débat Les Roues de l'Avenir | 19 mars 2024



Marche bleue | 21 mars 2024



Weekend sport et bien-être | 13-14 avril 2024



Journée du souvenir des victimes de la déportation | 28 avril 2024



Distribution du muguet aux aînés | 1er mai 2024



Commémoration de la Victoire de 1945 | 08 mai 2024



Projection Ascq 44 : Les martyrs du Nord | 24 mai 2024



Cérémonie de la citoyenneté | 25 mai 2024



Présentation du Plan Communal de Sauvegarde | 30 mai 2024



Inauguration de la fresque de l'école Jules Ferry | 21 juin 2024



Fête de la Pierre | 02 juin 2024

le dossier

Habiter à Lezennes

Accession à la propriété, location dans le parc privé ou location dans le parc social, avoir une adresse à soi est une étape incontournable dans un parcours de vie. Sur le marché du logement, plusieurs acteurs institutionnels sont amenés à intervenir, chacun dans son domaine de compétences. Pour les propriétaires, bailleurs ou locataires, différents dispositifs et mécanismes régulent ce marché.

L'accompagnement vers le logement social

La commune de Lezennes n'est pas soumise à l'obligation de proposer 25% de logements sociaux sur son territoire (cette obligation s'impose aux villes de plus de 3.500 habitants). Pour autant, les bailleurs sociaux proposent aux ménages modestes un accès à ces logements à loyer modéré. Aujourd'hui, le parc social représente environ 10% des logements lezennois.

Cette action volontariste se traduit notamment par un travail au quotidien avec les principaux bailleurs sociaux présents sur la commune : SIA Habitat, Vilogia, LMH, 3F Notre Logis, Habitat et Humanisme ou Soliah. La municipalité accompagne les locataires qui peuvent parfois se retrouver en difficultés (problèmes de paiement des loyers, relations avec le voisinage, etc.). **La ville participe également dans les procédures d'attribution des logements disponibles.**

Ces attributions sont décidées à l'occasion de commissions périodiques qui réunissent les services de l'État, les bailleurs sociaux, la ville de Lezennes et des représentants des locataires.

Les logements sont attribués selon ces critères : sur contingent et selon le plafonnement des loyers.

- Le contingent - En fonction des financements qu'ils ont apportés (fourniture du terrain, subventions, etc.), les institutions (État, collectivités, Action logement) disposent de quotas de logements réservés, qu'ils peuvent attribuer aux candidats locataires qui leur en font la demande. Ces financeurs sont appelés réservataires et disposent d'un contingent.

- Le plafonnement des loyers - Les logements sociaux sont en partie financés par des prêts. Ces prêts consentis aux bailleurs sociaux relèvent de trois catégories différentes (PLAI, PLUS et PLS) et conditionnent le profil des futurs locataires.

Demande de logement

La première étape pour accéder à un logement social est de créer une demande sur le site dédié (voir adresse ci-dessous). L'assistante sociale du CCAS à Lezennes peut vous accompagner dans ces démarches. Pour la rencontrer, contactez la mairie au 03 20 91 59 01 ou par mail social@lezennes.fr.

www.demande-logement-social.gouv.fr

Permis de diviser et déclaration de mise en location

Depuis le 1er avril 2019, le "permis de diviser" et la "déclaration de mise en location" sont entrés en vigueur. L'objectif poursuivi est de garantir la mise à disposition de logements dignes sur le territoire de Lezennes.

- L'autorisation préalable aux travaux de division de logements ou "permis de diviser" - Elle intervient avant la réalisation des travaux de division de logements. Elle permet d'informer les propriétaires sur la nature des travaux à réaliser pour assurer la mise sur le marché d'un bien décent, mais elle a également un rôle de blocage du chantier, si les travaux réalisés ne sont pas conformes aux normes d'habitabilité, de sécurité et de salubrité publiques.

- La déclaration de mise en location - La déclaration se fait dans les 15 jours suivant la mise en location (date de la signature du bail) et concerne les logements construits avant 1974. Elle permet d'assurer un suivi du parc locatif et de repérer les mises en location de logements préalablement soumis à arrêtés d'insalubrité ou en suspicion d'indécence. Elle a également un rôle préventif et pédagogique puisqu'elle permet d'informer les propriétaires sur leurs obligations et les possibilités d'accompagnement et de financement des travaux.

Les propriétaires bailleurs ne respectant pas ces nouvelles mesures s'exposent à une amende pouvant aller de 5.000 à 15.000€.

Permanences urbanisme

La mairie vous accompagne dans vos démarches en vous proposant tous les mois une permanence pour répondre à toutes vos questions liées à l'urbanisme.

Retrouvez chaque mois dans le LIQ la date de la prochaine permanence (le samedi matin de 09:00 à 12:00, sans rendez-vous).

urbanisme@lezennes.fr 

ActionLogement 

Action Logement vous accompagne

Anciennement connu sous l'appellation 1% Logement, Action Logement a pour objectif de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

L'organisme peut aider les salariés, les demandeurs d'emploi, les travailleurs saisonniers, les jeunes de moins de 30 ans (salariés ou demandeurs d'emploi), les étudiants boursiers, les personnes handicapées ou les propriétaires désirant louer un logement.

www.actionlogement.fr 



Permanence logement

Pour accompagner les lezennois dans leurs démarches d'accès au logement social, une permanence est assurée chaque mois par Ludovic Chrétien, conseiller municipal délégué au logement.

Pour prendre rendez-vous, contactez la mairie au 03 20 91 59 01.



Ludovic Chrétien

demandez le programme !

Juillet 2024



MERCREDI 03

Don de sang

Salle Brassens | 14:30 - 19:30

SAMEDI 13

Lez'Estivales

Complexe sportif | à partir de 18:00
Brass Band | Musette | Retraite aux
flambeaux | Embrasement du mannequin |
Soirée dansante | Feu d'artifice

DIMANCHE 14

Lez'Estivales

Complexe sportif | à partir de 12:00
Pique-nique | Jeux et structures gonflables |
Animations musicales

Septembre 2024

SAMEDI 07

Forum des associations et accueil des nouveaux lezennois

Complexe sportif | 12:00 - 18:00

SAMEDI 07

Soirée Moules d'Isidore

Salle Brassens | 19:30

MERCREDI 18

Don de sang

Salle Brassens | 14:30 - 19:30

VENDREDI 20 | SAMEDI 21 | DIMANCHE 22

Journées du Patrimoine

Salle des Rouges Barres et Ancienne Mairie | 08:30

VENDREDI 20

Visite théâtralisée

Place de la République | 19:00

VENDREDI 27

Concert de rentrée de l'École Municipale de Musique

Église Saint Éloi | 19:30

SAMEDI 27

Sortie des aînés

Octobre 2024

VENDREDI 04

Repas de la Semaine bleue

Salle Brassens | 12:00

SAMEDI 05

Fête de la science

Salle Brassens | 14:00 - 17:00

SAMEDI 05

Conférence scientifique

Médiathèque | 18:00

DIMANCHE 06

Banquet des associations

Salle Brassens | 13:00

VENDREDI 11

La nuit des bibliothèques

Médiathèque | 19:00

DIMANCHE 13

Cérémonie de remise des prix des Maisons Fleuries

Mairie | 11:00

Novembre 2024

Vendredi 08

Spectacle pour la Paix

Église Saint Éloi | 19:30

Samedi 09

Loto de l'Amicale du Personnel

Salle Brassens | 15:00

Lundi 11

Commémoration du 11 novembre 1918

Monument aux morts | 11:00

Vendredi 15 | Samedi 16

Collecte de la Banque Alimentaire

Écoles de Lezennes

Samedi 23

Dictée du Téléthon

Salle Brassens | 14:00

Samedi 23

Les allumoirs

Salle Brassens et rues de Lezennes | 17:00

Samedi 30

Téléthon

Complexe sportif | 11:00 | 18:00

Samedi 30

Concert de Sainte Cécile

Salle Brassens | 20:00

en bref

Lezennes, terre de jeux

Notre ville se prépare à vivre un événement historique : du 26 juillet au 11 août, le stade Pierre Mauroy va accueillir les épreuves de basketball et de handball dans le cadre des Jeux Olympiques. **À cette occasion, la commune a été labellisée Terre de jeux 2024, une reconnaissance de son engagement et de sa passion pour le sport.**

Ce label souligne la capacité de la commune à promouvoir les valeurs olympiques et à offrir un environnement accueillant aux athlètes et aux spectateurs du monde entier.

Plus d'informations sur le label
Terre de Jeux 2024 :

terredejeux.paris2024.org



Les mobilités douces renforcées à Lezennes

Ces derniers mois, trois nouveaux box et arceaux à vélos ont été déployés dans la commune. Ces installations offrent des espaces sécurisés pour stationner les bicyclettes afin de faciliter leur utilisation quotidienne par les habitants. Ces équipements répondent également aux demandes de plus en plus nombreuses de solutions de stationnement pratiques et sécurisées pour les cyclistes.

Parallèlement, l'instauration d'une zone 30 km/h dans toute la ville vise à améliorer la sécurité routière, rendant les rues plus sûres pour les cyclistes et les piétons, et contribuer ainsi à un meilleur partage de l'espace public. En rendant la ville plus accessible et sécurisée pour toutes et tous, la municipalité encourage les modes de transport durables, contribue à la réduction des émissions de CO2 et à la préservation d'un environnement agréable, propice à des déplacements quotidiens plus écologiques.

Trois box, d'une capacité de six vélos chacun, sont installés à Lezennes :
rue Émile Zola, rue Jean Jaurès et parking de la salle Georges Brassens

ils font la ville



Après un beau succès lors de la Fête de la Pierre 2024, Isidore, P'tit Claude et Ernest ont été invités à participer à la *Encontro Internacional de Gigantones e Cabeçudos* (Rencontre Internationale des Géants et des Grosses têtes) à Braga, au Portugal le 21 juin dernier. Pour cette occasion spéciale, quatorze membres de l'association les ont accompagnés, dont Claire, sa présidente et Édouard son vice-président.

Une opportunité unique pour eux de partager la richesse du patrimoine lezennois avec un public international, tout en échangeant avec d'autres passionnés de géants.



Isidore a reçu de nombreuses invitations pour défiler dans des pays voisins, nous avons hâte de suivre ses prochaines aventures !

Les Amis d'Isidore, une nouvelle génération de géants !

Depuis novembre 2022, *Les Amis d'Isidore* ont vu leur bureau rajeunir avec l'arrivée de Claire Vancaelmelbecke et Édouard Babik, respectivement présidente et vice-président. À seulement 18 ans, leur implication marque un tournant dans l'histoire de l'association, mettant en lumière leur détermination à faire rayonner nos géants au-delà des frontières lezennaises.



Une passion qui vient de loin

Claire est issue d'une famille de porteurs. Ses grands-parents ont eux-mêmes été des membres actifs de l'association, et c'est avec fierté qu'elle perpétue cet héritage familial. *"Ce que j'aime le plus, c'est rencontrer de nouvelles personnes, leur transmettre notre histoire locale et découvrir de nouvelles traditions lors de nos déplacements. Et surtout, qu'est-ce qu'on s'amuse !"*

Édouard, quant à lui, nourrit depuis son enfance une passion pour les géants et leurs histoires. En véritable amoureux des traditions, il a même créé son propre géant, Ernest le peintre, baptisé en 2016. *"Nous avons découvert ce qu'était la gestion administrative, logistique et financière d'une association, ce qui n'est pas tous les jours facile, mais l'accompagnement et la confiance des anciens nous a encore plus motivés à le faire !"*

Leur passion pour la culture locale a permis de donner une nouvelle dimension à la promotion des géants de Lezennes et ils ne manquent pas de projets ambitieux. Parmi ceux-ci, la création d'une bande dessinée retraçant l'histoire des géants lezennais et de l'association depuis sa création est en cours de préparation et sera finalisée d'ici la fin de l'été. L'objectif : faire connaître et

perpétuer les traditions de manière accessible et illustré pour les petits et les grands.

Un coup de cœur de géant !

Chaque géant a une identité et sa propre histoire, et certains marquent plus que d'autres. Pour Édouard, Jules l'Écourceu d'Hellemmes, se distingue par son impressionnante taille de cinq mètres et son histoire fascinante en tant que symbole de l'industrie qui a caractérisé la commune voisine.

Claire, quant à elle, a un faible pour le lillois Raoul de Godewarsvelde, figure emblématique de la bande des Capenoules. En juin 2023, elle a d'ailleurs fait un pas de géant en devenant la première femme porteuse de Raoul !

Vous aussi rejoignez-les

L'association n'attend que vous pour continuer à s'agrandir ! Que ce soit en devenant porteur ou accompagnateur, votre soutien sera précieux pour faire vivre les traditions des géants de Lezennes et du Nord !

Les Amis d'Isidore

 @lesamisdisidore

 @Lesamisdisidore



Départ de Aude Dudenko, collaboratrice de cabinet

Après huit années au service de la commune en tant que collaboratrice de cabinet du Maire, Aude Dudenko a pris congé de ses fonctions en janvier 2024. Son départ marque la fin d'une ère marquée par son engagement et son professionnalisme au service de la municipalité et des habitants, avec lesquels elle avait à cœur de travailler et échanger. La municipalité lui souhaite le meilleur pour ses projets futurs !



Départ de Slimane Moussa, chargé de communication

Arrivé à Lezennes en 2016, Slimane Moussa occupait le poste de chargé de communication. Il a contribué à renforcer la visibilité et l'image de Lezennes à travers ses diverses initiatives de communication. Slimane a intégré les services de la Préfecture en janvier 2024 en tant que référent *Inclusion numérique*. Bonne continuation Slimane !



Maxime, jeune porte-drapeau

À seize ans, Maxime Richez est l'un des jeunes porte-drapeaux de Lezennes, honorant avec fierté les cérémonies commémoratives locales. Son engagement a conduit la municipalité à lui confier cette responsabilité symbolique, généralement réservée aux anciens combattants.

"Mon rôle de porte-drapeau est de représenter la mémoire lors des cérémonies commémoratives. Il me tient à cœur de rappeler à tous, et surtout aux jeunes, l'importance de se souvenir et de commémorer notre histoire. Le devoir de mémoire est une responsabilité collective qui nous permet d'honorer ceux qui ont combattu et de contribuer à bâtir un futur de paix et de respect. Avec les autres porte-drapeaux, nous invitons les plus jeunes à venir assister aux prochaines cérémonies."

plan communal de sauvegarde

Prévention des risques majeurs

Qu'il soit d'origine naturelle (mouvements de terrain, canicule, grand froid, etc.), d'origine technologique (pollution, accident de grande ampleur, explosion, etc.) ou particulier (incendie, attentat, etc.), un risque majeur peut survenir sur un territoire. Toute population soumise à ce type de risque a le droit à une information dite "préventive" afin de connaître les dangers auxquels elle peut être exposée, ces dispositions sont prévues dans le plan communal de sauvegarde (PCS).

Pour nous préparer collectivement à un comportement responsable face aux risques potentiels, et afin de réduire leurs conséquences, la municipalité a mis à jour en mai 2024 son PCS ainsi que son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs -DICRIM- qui constitue l'un des éléments de la politique de sécurité des personnes à Lezennes.

Ce document permet de bien mesurer les types de risques qui nous entourent, et de mieux les appréhender pour y faire face. La sécurité civile est l'affaire de tous, et chacun doit être acteur de sa sécurité et de celle des autres.

Le DICRIM a fait l'objet d'une distribution dans chaque boîte aux lettres de la ville. Si vous l'avez égaré, vous pouvez le télécharger sur le site de la ville ou flashez le code ci-dessous.



www.lezennes.fr

